

23/1/98

# Le Canada est une grande famille Tous les enfants ne sont pas pareils

Danielle Marchand  
Le Courrier de la N.-É.

**HALIFAX:** La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse a comparé les citoyens du Canada à une grande famille. Dans sa présentation, Marie-Claude Rioux, la directrice de l'organisme, a précisé son analogie pour dire que chacun des membres de la famille a des caractéristiques propres et que chacun des membres est différent des autres. En conclusion, la Fédération appuie la déclaration de Calgary tout en y apportant des nuances.

«Être différent fait souvent peur et on dira parfois d'une personne un peu différente qu'elle est un mouton noir en français comme en anglais. Pourquoi le fait d'être différent serait-il négatif», demande Marie-Claude Rioux? «Malheureusement, pour une grande partie des gens, le Québec

est le mouton noir de la famille canadienne alors que le terme reprend une connotation péjorative. Le Québec est différent. La loi provinciale est différente, la majorité des gens parlent le français, la culture est différente. Pourquoi ces différences ne seraient-elles pas reconnues? Une famille respectueuse des valeurs familiales met en valeur les talents de tous ses membres. Voilà la chance de dire au Québec que malgré sa différence il est le bienvenu dans la famille canadienne.»

Puis la directrice de la FPANE apporte des nuances aux énoncés de la déclaration. L'égalité des Canadiens et des Canadiennes est loin d'être une chose acquise. En éducation, les provinces ne sont pas égales. Tout en soulignant que le Canada fait l'envie de bien des pays du monde, il n'est pas parfait: «De nombreux Canadiens ne voient pas la

richesse que nous apporte la diversité de notre pays. La tolérance face aux minorités de langues officielles et la reconnaissance d'une éducation égale représentent des valeurs qui ne sont pas encore acquises». Plus loin, la FPANE insiste sur l'importance du rôle de protéger le caractère unique de la société québécoise au sein du Canada et d'en favoriser l'épanouissement alors que le Québec et le Canada ont aussi la responsabilité partagée de protéger le caractère unique et de favoriser l'épanouissement de la société francophone. En conclusion, bien que la déclaration de Calgary, dit la FPANE reconnaît le caractère unique de la société québécoise, la FPANE «demande aux Canadiens de ne pas oublier que les francophones qui n'habitent pas le Québec, soit les Acadiens, les

(photo archives: Courrier de la Nouvelle-Écosse)



Marie-Claude Rioux

Fransaskois, les Franco-ontariens et tous les autres groupes peuvent eux aussi revendiquer cette unicité». Marie-Claude Rioux continue en souhaitant que les francophones hors-Québec aient autant de droits que les anglophones qui habitent le Québec. «Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse subissent trop souvent les contre-coups de ce qui se passe au Québec au point d'en être arrivé à rejeter d'emblée tout ce qui est québécois, y compris la langue et la culture.»★

# TUALITÉ

## Comment gagner une élection: satisfaire tout le monde

Danielle Marchand  
Le Courrier de la N.-É.

*SAULNIERVILLE: Guy LeBlanc, le directeur de l'École secondaire de Clare, retourne à la vie politique pour une 5<sup>e</sup> fois et fera face à Wayne Gaudet, le libéral qui l'avait défait en 1993. Une foule de plus de 150 personnes s'est rendue à l'assemblée d'investiture. Son discours énergique a étalé sa stratégie pour gagner l'élection en Clare mais c'est son plan pour régler les programmations scolaires qui sera l'enjeu majeur de cette élection. Dans la salle, de fidèles partisans mais aussi les représentants du groupe qui réclame depuis plusieurs semaines les «cours mixtes» se préparent à appuyer le candidat de l'heure.*



(photo Nicole Boudreau)

Guy LeBlanc

D'emblée Guy LeBlanc a abordé la programmation scolaire. Il a critiqué l'ancien ministre de l'Éducation, John MacEahern, pour une Loi de l'éducation modifiée qui n'a pas respecté la majorité des citoyens de Clare: «Did they do what the majority asked for? I don't think so! Nous pouvons avoir une école homogène dans Clare pour ceux qui en veulent une. Nous pouvons avoir une autre école pour les élèves qui veulent avoir le choix. I have met with both groups and I have a resolution that is coming from both groups. But to achieve this you will need leadership from the top.»

Il a poursuivi en soulignant l'absence de développement économique dans la région, l'état des routes, selon lui, qui sont dangereuses, les soins de santé: «Nous avons de merveilleuses ambulances dans Clare mais qui iront nulle part car à cause des coupures dans les soins de santé, il y a moins de personnel médical à l'hôpital de Yarmouth. Puis il a rappelé que le premier ministre McLellan, ce chef venu d'Ottawa, a voté «deux fois» pour adopter le Bill C-63 sur l'enregistrement des fusils. Puis il a souligné que l'argent pour développer la stratégie économique n'est pas venu dans Clare mais que de grosses sommes ont été consacrées à une usine de Louisbourg: «I can't understand how the Premier can justify giving 5 million dollars to a foreign interest».

### Défaire un gouvernement incompetent

John Hamm, le chef du Parti conservateur, a pris le podium à son tour pour mettre son grain de sel dans cette stratégie pré-électorale. Il a expliqué que son parti avait failli à la dernière élection parce que les Néo-Écossais voulaient un changement. Après 15 ans comme parti au pouvoir, a-t-il dit, le parti avait besoin de se renouveler. Selon lui, le parti a maintenant changé et les citoyens de la province seront prêts à rejeter un gouvernement qui ne fait que de mauvaises transactions, (*very bad deals*, pour être plus précis). En ce qui touche l'éducation, il a déclaré que les solutions ne sont pas à Halifax mais dans Clare et que Guy LeBlanc sera le messenger le plus efficace entre Clare et Halifax. Mercredi soir, la période pré-électorale s'est transportée dans la municipalité d'Argyle pour nommer officiellement Neil LeBlanc, un vétéran qui se relance lui aussi en politique. ★

## Malbrough s'en va en guerre

**J**e ne saurais vous cacher ma grande surprise en lisant *Le Courrier* de la semaine dernière, lorsque j'ai appris que la FANE continuait d'identifier l'éducation comme l'une de ses priorités et que l'auguste conseil d'administration qui le dirige avait proposé et accepté que la FPANE revienne au bercail, c'est-à-dire qu'elle réinstalle son bureau à la Maison acadienne. Quels nobles sentiments! Quelle beauté d'âme! Quelle générosité de propos!

Et pourtant, je me souviens de l'époque, il n'y a pas de cela si longtemps, pendant l'année 1993-1994 pour être plus exact, avoir lu dans les pages du journal où une lettre est publiée, un article rapportant les paroles du président de la FANE de l'époque, au sujet de la demande de gestion des écoles que quelque 200 parents de la région de Clare avaient faite. J'imagine que les propos du président reflétaient les intentions du conseil d'administration et des employés de la FANE de l'époque... Quoiqu'il en soit, le président d'alors refusait d'appuyer la demande des parents et disait que la FANE préférerait travailler à l'intérieur du système scolaire de l'époque.

Vous conviendrez, ceux et celles qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, que cette collaboration, pour ne pas dire cette collusion, avec le régime scolaire en place a porté de beaux fruits : assimilation galopante, milieu scolaire largement anglicisé, absence de sensibilisation des parents aux dangers de la programmation mixte, montée de groupes extrémistes dans la région qui s'en prennent à tout ce qui est français et acadien, et j'en passe.

Et que dire du silence total et absolu de la FANE devant le travail mesquin, sournois et illégal d'un groupe d'extrémistes de la région qui a téléphoné, visité, menacé leurs enfants et dans leurs entreprises commerciales, les signataires de la demande de gestion. Demande basée, rappelons-le, sur la Charte canadienne des droits et libertés, la Constitution canadienne, rien de moins. Et voilà que tout à coup, la FANE continue de s'intéresser à l'éducation. Avec un appui comme ceci à la gestion scolaire et à l'école homogène, je me demande comment la FANE peut oser prétendre que la FPANE, qui a lutté seule et contre tous pour les droits constitutionnels des parents ayants-droit devrait rentrer au bercail.

Lorsque l'on veut être un chef, un leader, il faut savoir tracer une voie, donner une direction et non se contenter de suivre et de plier à tous les vents qui nous assaillent. Dans son rôle de leader, la FANE devrait se réjouir d'avoir pu créer un regroupement de parents autonomes qui a su garder le cap et revendiquer ce à quoi son membership avait droit et rien de moins. Permettez moi de douter, à la lumière des faits cités plus haut, que la gestion scolaire serait instaurée en Nouvelle-Écosse s'il n'en eût été de la liberté d'agir de la FPANE. Lorsque Malbrough s'en est allé en guerre, comme le dit la chanson, j'ose croire que c'est lui qui menait, il était en avant de ses troupes, et point en arrière caché dans les broussailles.

Malbrough s'en va en guerre, miroton, miroton, mirotaine.  
Malbrough s'en va en guerre, ne sait quand reviendra!

Espérons que ce ne sera pas comme le dit la chanson, avant la Trinité!

# QUALITÉ

## Quelle langue au menu?

Nicole Berlinguet  
Le Courrier de la N. É.

**YARMOUTH:** Le Conseil scolaire acadien provincial, le South West Regional School Board et le ministère de l'Éducation se sont mis d'accord pour discuter une entente afin d'offrir des cours en anglais dans les écoles acadiennes pour la prochaine année scolaire.

Les cours offerts seraient d'un maximum de trois cours en anglais, y compris celui de langue anglaise, pour tous les élèves acadiens de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et d'un maximum de deux cours en anglais pour les élèves de la 9<sup>e</sup> année de l'École secondaire Ste-Anne-du-Ruisseau. C'est une continuité du programme présent afin de refroidir un peu la question des cours en français



Wayne Gaudet

seulement, sujet très controversé dans Clare. «Mais cela ne change rien au mandat du CSAP, qui est de gérer des écoles homogènes françaises», de dire Yvon Samson, président du CSAP. Cette décision, espère-t-il, laissera à

tous une période de répit afin que l'information soit bien comprise et qu'alors des décisions éclairées soient prises par les parties intéressées.

Selon Wayne Gaudet, député de Clare, le choix de langues pour les cours du secondaire répond aux besoins des étudiants de Clare. «C'est ce qu'ils demandent, c'est ce qu'on doit leur offrir», dit-il. Des pourparlers entre les deux conseils scolaires, anglais et acadien, par l'entremise du ministère de l'Éducation, devront aboutir en un plan de travail pour le mois de mars, et en un rapport pour le ministère, pour le mois de juin. Celui-ci comprendra des études sur la faisabilité et les conséquences des cours en anglais ainsi que les résultats des consultations faites auprès de la population acadienne. Selon Yvon Samson ce rapport précipitera ou retardera les changements.

Il n'est pas évident que les discussions entre les deux conseils scolaires soient sans embûches mais les deux présidents des conseils scolaires respectifs se disent optimistes. Elliot Payzant, du South West Regional School Board, assure que le but n'est pas de se battre pour l'enrôlement des élèves dans une école ou une autre mais bien de satisfaire les besoins des étudiants acadiens. Selon lui la population a le droit à un choix et il maintient que lui-même et Yvon Samson pourront coopérer positivement pour cela. Wayne Gaudet se dit aussi optimiste face à ces discussions: «Il faut juste s'entendre sur qui va gérer quoi et je crois bien qu'ils y arriveront

sans trop de problèmes.» Il est bien conscient du mandat du CSAP, mais il ajoute que les préoccupations des Acadiens doivent figurer au premier plan des discussions et que les décisions prises face à leur école se doivent d'en tenir compte.

### Mauvaises informations à tous vents

Tout comme Yvon Samson et Elliot Payzant, Wayne Gaudet dit déplorer le manque d'informations adéquates. De là



Yvon Samson

découlerait la négativité que le CSAP rencontre. Le CSAP espère remédier à ce problème dans les mois qui viennent et permettre ainsi pour tout le monde de comprendre ce qui se passe. «Je comprends très bien les préoccupations du ministère», dit M. Samson, «mais les politiciens peuvent contribuer grandement au façonnement de l'opinion populaire. Il est important que notre mandat soit bien compris de tous et que les Acadiens réalisent que des mesures doivent être prises si on espère conserver notre langue, notre culture.» ★



# QUALITÉ

## Une école secondaire homogène de langue française dès septembre

Anne Gaudet  
Le Courrier de la N.-É.

**PETIT-RUISSEAU:** *Un regroupement de parents ayant droits de Clare exigent qu'une école secondaire de langue française homogène de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année soit mise en place ailleurs que dans l'actuelle École secondaire de Clare, et ceci dès septembre 1998. L'Université Sainte-Anne a été suggérée comme location temporaire.*

Dans une conférence de presse le mercredi matin 11 février au bureau municipal de Petit-Ruisseau, Nadine Belliveau, la porte-parole de ce comité, n'a pas mâché ses mots: «Nous sommes une communauté française et nous avons l'intention de le demeurer. Pour se faire, ça nous prend une école homogène». Elle a fait part aux médias présents de l'historique des démarches entreprises pendant les dernières vingt années par les divers groupes de parents ayant droits concernés avec une éducation de qualité pour leurs enfants, la dernière de ces démarches étant une campagne de lettres. Depuis la semaine dernière, le comité a fait circuler des lettres adressées au premier ministre Russell MacLellan, à Robert Harrison, le ministre de l'Éducation et à Wayne Gaudet, député de Clare, dans laquelle le signataire ou la signataire demande précisément qu'une école secondaire de langue française homogène de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année soit établie à l'Université Sainte-Anne dès septembre prochain.

Pour Jean-Louis Robichaud, aussi porte-parole du groupe et présent à la conférence de presse, la décision

d'établir une école secondaire homogène à l'Université Sainte-Anne dès septembre 1998 semblerait la solution la plus logique pour le moment. Il se dit très encouragé du résultat de la campagne de lettres organisée la semaine dernière par leur comité. Il paraît que plusieurs jeunes parents, des enseignants et même des élèves de l'École secondaire de Clare l'ont signée fièrement et se préparent à l'ouverture de la nouvelle école en septembre prochain.

De sa part, Harley d'Entremont, recteur de l'Université Sainte-Anne,

à-dire, des cours en anglais et en français au choix, dans les écoles de Clare. Au début, leurs demandes se limitaient à la programmation offerte au niveau secondaire, et les politiciens ont sauté dans le train en déclarant en guise de promesses pré-électorales que ce serait possible, qu'il y aurait donc un choix de trois programmations offertes en septembre à l'École secondaire de Clare: une programmation en français, une programmation en anglais et une programmation dite mixte. Mais, la semaine dernière, la présidente des CADS, Suzanne

Dugas, a déclaré publiquement que son organisme réclamait une programmation mixte aussi à l'élémentaire. C'est la goutte qui a fait déborder le vase! Les parents ayant droits ont vu l'érosion de vingt ans de travail.

Les porte-parole du groupe de parents ayant droits ont, par ailleurs, bien spécifié qu'ils respectent le choix de ceux et celles qui veulent une école mixte,

mais pour la clientèle qui s'inspire de la recherche en éducation et de l'expérience de d'autres communautés acadiennes et francophones, le comité demande, dans la même lettre adressée aux responsables, de laisser la programmation des écoles élémentaires acadiennes comme telle.

En fin de conférence, Denise Comeau a résumé sa frustration en tant que parente de deux filles d'âge scolaire. «Pour ma plus vieille, c'est trop tard pour elle, dit-elle, mais je veux que les droits de celle qui est en 6<sup>e</sup> année soient respectés». Pour Jean-Louis Robichaud: «On ne peut point traiter de la question de l'éducation rinque avec ses tripes, il faut de servir de sa tête aussi». ★



Denise Comeau, Nadine Belliveau et Jean-Louis Robichaud

a annoncé que son institution pouvait aménager des facilités à temps pour la rentrée en septembre 1998. «Nous avons accommodé les classes d'immersion l'an passé sans trop de préavis. Nous avons les facilités, nous sommes d'accord avec les principes de l'école homogène et dès que notre bureau de direction approuve cette décision, nous sommes prêts à entamer la planification concrète pour établir cette école».

Tous les membres du comité présents se sont dits bien frustrés avec la situation actuelle. Depuis quelques mois, un groupe de citoyens qui se nomment CADS (Citizens Against Discrimination & Segregation) réclament des écoles avec une programmation mixte, c'est-

# TUJALITÉ

## On demande à Jean-Louis Robichaud de démissionner

**POINTE-DE-L'ÉGLISE:** Jean-Louis Robichaud, un des membres du Comité consultatif de la table de concertation, a été demandé de démissionner de son poste.

Les deux co-présidents du comité, Anne Ladouceur-Séguin (directrice de Patrimoine pour la N.-É.) et George Cottreau (gestionnaire à Nova Scotia Power), lui ont adressé une lettre cette semaine dans laquelle il lui a été demandé de ne pas terminer son mandat au sein dudit comité. Selon les deux co-présidents, Jean-Louis Robichaud aurait expressément manifesté un conflit d'intérêt dans une lettre adressée à l'Opinion du lecteur et publiée dans ce journal, édition du 6 février dernier. «Je savais que je me mettais le cou sur le bloc en m'exprimant ainsi, dit-il, mais je me devais d'être intègre et honnête avec moi-même.»

Rappelons que le Comité consultatif de la table de concertation a été mis sur pied l'été dernier suite à la demande des membres de la table de concertation. Étant donné que les membres de la table de concertation ne se sentaient pas à l'aise pour juger de la validité des projets des organismes, y compris les leurs, ils ont demandé à Patrimoine de créer un comité composé d'individus qui seraient «neutres et impartiaux» face aux demandes de financement des organismes acadiens et francophones de la province. «C'était voué aux conflits dès le début», a déclaré un président d'organisme qui préfère garder l'anonymat, «on cherchait des personnes qui devaient être à la fois informées et intéressées face à la population acadienne et

francophone de la province, mais en même temps, ces individus-là ne devaient ni s'impliquer ni émettre d'opinions quant aux organismes!» D'ailleurs, à l'automne dernier, Marie-Germaine D'Entremont, une autre membre du Comité consultatif, a dû démissionner lorsqu'elle a accepté un poste d'animatrice culturelle au Carrefour.

Les rumeurs circulaient à savoir si la FANE avait mis de la pression sur les responsables à Patrimoine Canada pour se débarrasser du décideur. Malheureusement, nous n'avons pu rejoindre le président, Jean Melanson, pour ses commentaires, mais le directeur exécutif par intérim, Louis R. Comeau, a rassuré les concernés: «Absolument pas», a-t-il déclaré et d'ajouter, «il y a même sans doute un fond de vérité dans ses propos, quoique j'aurais préféré qu'il cesse de soulever les erreurs et les critiques du passé pour se tourner vers un avenir nouveau et plus positif.»

Les dix-neuf représentants



Jean-Louis Robichaud

d'organismes formant la table de concertation se rencontreront le samedi 21 février à Dartmouth. À cette rencontre, ils devront ratifier le choix d'un remplaçant ou d'une remplaçante pour Marie-Germaine d'Entremont et de suggérer les noms de personnes pour remplacer Jean-Louis Robichaud. Il paraît que ça presse, la prochaine réunion du Comité consultatif étant prévue pour le début mars. ★

### Gisèle Bourque devient la première formatrice francophone au monde

HALIFAX: Gisèle Bourque, enseignante de Dartmouth, a été sélectionnée par l'Institut canadien *Reading Recovery* pour suivre un programme de formatrice certifiée en Nouvelle-Zélande. Mme Bourque, qui suivait déjà une formation de leader à Toronto depuis le mois de septembre dans ce domaine, a été choisie pour participer à ce prestigieux programme d'une durée de dix mois et a quitté en direction de la Nouvelle-Zélande le 6 février dernier. Première francophone au monde à obtenir une telle certification, Mme Bourque pourra ensuite former les enseignantes et enseignants francophones de la Nouvelle-Écosse à ces nouvelles techniques.

# Lettre à l'honorable Robbie Harrison

*...all your lands and tenements, cattles of all kinds, and you yourselves be removed from this province... and in whichever part of the land that you may fall, may you be a peacable and happy people...»*

Gouverneur Lawrence au peuple acadien, août 1755.

Trente-quatre ans passés quand j'ai commencé l'école il n'y avait pas question d'avoir une éducation en français car à la Baie Ste-Marie, les textes étaient tous en anglais, donc à l'âge de quatre ans, après avoir toujours vécu en français, je fus plongée dans un nouveau monde, sans jamais même réaliser le fardeau qui me suivrait le long de ma vie. Trente-quatre ans plus tard je lutte continuellement avec les deux langues car je crois profondément que c'est fondamental que l'on maîtrise sa langue maternelle avant que l'on puisse en apprendre une deuxième.

Ma fille Rachelle a commencé l'école en 1985, une école avec une programmation en français. Je me rapelle que comme parent, à ce temps-là, on parlait d'école homogène au secondaire. Une école où les jeunes sont encouragés, entourés, complètement immerés en français. Un environnement où ma fille apprendrait à être fière de sa culture, de son parler tout en même temps apprenant à maîtriser la langue parlée à la maison ... le français.

Aujourd'hui, M. Harrison, il faut que je vous avoue que je me sens battue. Ma fille et moi, nous avons perdu la bataille... l'an prochain elle débutera sa douzième année et elle se trouve toujours dans une soupe de francophones et d'anglophones... avec des choix de cours limités car il faut plaire à deux conseils scolaires sous le même toit. Je suis convaincue qu'elle n'a pas reçu la formation qu'elle aurait dû avoir. La formation offerte par une école homogène de langue française, une école qui répond à ses droits selon la Charte des droits du Canada.

Je voudrais vous rapeller que le Gouverneur Lawrence avait comme but de nous éparpiller afin de nous assimiler. Le taux d'assimilation est tellement élevé que le but de Lawrence se réalise. Ceci dit, une école homogène de la langue française est d'une importance primordiale pour la survivance de la langue et de la culture à la Baie Ste-Marie.

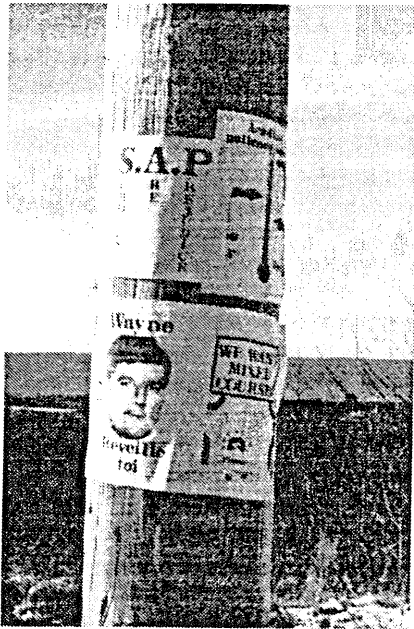
En terminant, je voudrais aussi vous souligner que j'ai une deuxième fille, Ghislaine, présentement en sixième année à l'école Joseph-Dugas. Je vous demande, M. Harrison, est-ce qu'elle va avoir ses droits respectés ou est-ce qu'elle va avoir à subir les mêmes conséquences?

**Denise Comeau**  
Comeauville

# La contestation devient mouvement clandestin

Danielle Marchand  
Le Courrier de la N.-É.

**CLARE: La bataille pour des «programmes mixtes» dans les écoles de Clare a pris une nouvelle tangente. Sous le couvert de la noirceur, des personnes attachent des affiches faites par ordinateur sur les poteaux électriques.**



Les petites affiches, en noir et blanc, sont visibles de la route qui longe la Baie Ste-Marie entre Grosses-Coques jusqu'à Saulnierville. Par la suite, quelques rares affiches se retrouvent sur des poteaux choisis à La Butte et à Meteghan.

Les premières affiches sont apparues après les pluies de la fin de semaine. Dans un garage de Saulnierville, un pompiste dit les avoir remarqué à son arrivée au travail. Personne n'a demandé la permission de les installer sur les poteaux et personne n'a revendiqué le coup. Mais elles se sont multipliées. Delphis Comeau, le greffier de la municipalité de Clare dit ne pas savoir qui est responsable de cette campagne mais précise qu'il y a des lois concernant l'affichage surtout lorsqu'il s'agit de la propriété de Nova Scotia Power.

Les affiches pas très originales sont très artisanales mais leurs messages sont clairs. Sous le sigle du CSAP, on peut lire *Clare Schools Are Prejudice*, puis *We want mixed courses*, *We want a government with guts*. D'autres messages s'adressent au député libéral: «Wayne, réveille-toi». Ce n'est que le début de la campagne

électorale mais déjà l'éducation devient un des enjeux majeurs pour les Acadiens de Clare. Mais cette campagne ne fait pas l'affaire de tout le monde. Mardi soir, dans les coulisses de l'assemblée d'investiture du candidat conservateur, Guy LeBlanc, certains membres du parti qui désirent l'anonymat condamnaient cette campagne clandestine et les propos tenus sur les ondes de CBC par Jeanne LeBlanc, une conseillère du CSAP. Ils souhaitent aussi une trêve dans le dossier. Par ailleurs, le nouveau candidat du PC, Guy LeBlanc, souligne que cette campagne est la réponse de personnes vraiment frustrées et, «des gens frustrés font parfois de drôles de choses. Je m'y serais pris autrement», a-t-il déclaré.

Et c'est un peu ce qui se passera dans les semaines suivantes. Guy LeBlanc a dit à ses partisans avoir un plan pour régler l'impasse. Il se peut que les tenants de la programmation bilingue les plus impatients se calmeront, le temps de la campagne électorale. Ils attendront la victoire de celui qui dit être le leader qui prendra garde à tout le monde. ★

# LA SEMAINE NATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

du 16 au 22 mars 1998

## L'ACELF mise sur l'éducation

**P**ar son thème, *Une francophonie internationale pleine de jeunesse*, la Semaine nationale de la francophonie interpelle les jeunes, invités à découvrir les diverses communautés de ce vaste ensemble, à créer de nouveaux liens, promesses d'une francophonie plus forte et plus vivante. L'affiche de l'événement renforce ce message, avec son illustration de jeunes de toutes origines qui parcourent le globe en arborant fièrement le *f* symbolique de la *Semaine nationale de la francophonie*.

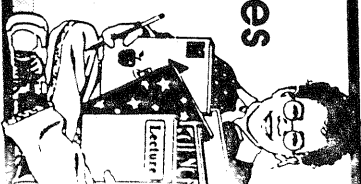
L'ACELF a distribué gratuitement, dans toutes les écoles francophones canadiennes, une trousse contenant un cahier d'activités pédagogiques et une affiche de l'événement. Cette trousse sera complétée sous peu par d'autres outils éducatifs dans les écoles secondaires francophones: le *Magazine jeunesse*, écrit entièrement par des jeunes et produit par le Groupe jeunesse ainsi que le jeu *Francochemin*, offert en collaboration avec la Fédération culturelle canadienne-française. ❖



**À ne pas manquer!**  
*Regroupement des aînées et aînés  
de la Nouvelle-Écosse*  
Exposition de vieilles photos, vie des Acadiens -  
École Jean-Marie-Gay, Saulterville,  
du 16 au 20 mars 1998

**Centre provincial de  
ressources pédagogiques**  
*Un monde de ressources à  
votre portée, CPPP!*

Pointe-de-l'Église **769-9000**



**FÉDÉRATION DES PARENTS ACADIENS  
DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE**  
*pour l'avenir de nos enfants et de notre communauté*



**Choisir l'éducation  
en français,  
voilà la bonne  
décision!**

73 Tacoma - suite 306, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2W 3Y6  
Téléphone: (902) 435-2060 Télécopieur: (902) 435-4409

# Les élèves acadiens français sont-ils compétents en anglais?

ONCTON: Deux professeurs de l'Université de Moncton ont complété une étude auprès des élèves acadiens de la Nouvelle-Écosse afin de vérifier si les parents acadiens vis-à-vis la scolarité en français de leurs enfants pourraient nuire à leur compétence en anglais.

La présence de divisions au sein de la communauté acadienne de province affaiblit la lutte pour l'école homogène française, a-t-il octroyé aux minorités francophones du pays par la perte des droits. La communauté francophone de la Nouvelle-Écosse est une des

dernières communautés au pays à revendiquer ce droit. Un des arguments invoqués contre une école homogène française est qu'une scolarisation trop forte en français nuirait au développement bilingue des enfants et de la rendre difficile leur adaptation à des universités anglaises. En ce temps d'élection les divers politiciens se sont emparés de ce problème afin d'en faire une bannière bien commune mais reste à savoir où se trouve la vérité.

Le dilemme auquel ferait face les parents acadiens serait que d'un côté tout en désirant sauvegarder leur patrimoine

linguistique et culturel ces parents veulent assurer que leurs enfants maîtrisent l'anglais pour leurs réussites académique et sociales. Ces craintes prennent de plus en plus d'ampleur ces derniers temps.

Les résultats qui ont été présentés le mardi 10 mars à l'Université de Moncton par les chercheurs, Rodrigue Landry et Réal Allard, semblent indiquer que ces craintes ne soient pas fondées. Les tests administrés dans les cinq écoles secondaires françaises ont analysé le vécu langagier et le développement bilingue des étudiants

francophones, tests qui démontrent que le degré de scolarisation en français n'est aucunement lié à la compétence académique, ou même parlée, de l'anglais. Au contraire la conclusion de la recherche

démontre que plus la scolarisation en français est forte, plus le degré de bilinguisme est élevé. De plus, il semblerait que ce sont les contacts avec les médias francophones qui sont le plus fortement associés avec le désir des élèves d'intégrer la communauté francophone. La proportion de francophones dans la famille et parenté est

naturellement associée avec le degré d'identité francophone et celle-ci serait affaiblie surtout lorsque les enfants ne sont pas scolarisés en français.

Leurs fondements théoriques ont démontré comment la vitalité d'un groupe linguistique ne dépend pas seulement du nombre de personnes qui parle la langue mais aussi du statut social de ceux-ci et en dernier et non le moindre, du support institutionnel pour cette langue. Sans un minimum d'organisation sociale il est peu probable qu'une communauté linguistique peut s'épanouir comme groupe autonome. (N.B.)

## Ceci va à contresens de la réalité de la Nouvelle-Écosse

**J**e désire vous soumettre mon opinion sur les écoles homogènes francophones. Ma famille et moi ne vivons malheureusement pas dans une région acadienne francophone et ne pouvons bénéficier des avantages d'une de ces écoles. Je suis persuadée de leur nécessité pour préserver et enrichir la langue française en milieu minoritaire - ce qui n'est pas une tâche aisée!

Cependant un point ne me semble pas adapté à la réalité de la Nouvelle-Écosse. Cela concerne leur curriculum. Je souscris tout à fait à la nécessité d'avoir tous les cours en français, bien sûr un cours très solide de français, ainsi que la vie culturelle, récréative, sportive en français, mais je ne comprends pas que dans ce curriculum, on y commence l'enseignement de l'anglais en 3<sup>e</sup> année et qu'on l'enseigne comme langue seconde.

Ceci pour moi va à contresens de la réalité de la Nouvelle-Écosse où tous les enfants sont exposés à l'anglais et où plusieurs enfants proviennent de familles composées (couples français/anglais).

Choisir un tel curriculum me semble propre à exacerber la tentation de choisir l'école anglaise parce que des parents craindront que l'anglais appris ne soit pas adéquat, ou encore des écoles mixtes.

Ne serait-il pas plus productif d'enseigner l'anglais dès la maternelle et comme si c'était une langue première? Il me semble que ça faciliterait la compréhension de chacune des langues comme un système en soi tant en portant l'emphase sur la protection et la vie du français à l'école, dans tous les autres enseignements.

Il me semble qu'il y a un grand potentiel ici pour créer un curriculum mieux ajusté à la réalité.

Jali Giroux

---

## À la mémoire du père Léger Comeau ...

*Ce qui est terrible, ce n'est pas de mourir, mais de mourir en vain.*

SARTRE

**Q**uand je vois les affiches en anglais du spectacle de Charelle Thibault *Let There Be Light*, je ne peux m'empêcher de constater que le père Léger Comeau fait plusieurs tours dans sa tombe! «In fond memory of Father Leger Comeau» proclame ces annonces unilingues! Ce n'est presque pas croyable. Quelle ironie tragique!

S'il y a une personne qui a oeuvré pendant toute sa vie pour l'avancement de la langue française parmi son peuple c'est bien le père Léger Comeau. Heureusement qu'il n'est pas là pour voir la triste étendue de l'anglicisation de sa région bien-aimée de la Baie Sainte-Marie!

Visuellement, je dirais même que ces posters choquants confirment ce que je constate depuis quelque temps: nous arrivons à une certaine fin en ce qui concerne l'histoire de la francophonie en Nouvelle-Écosse. Si la mémoire du père Léger Comeau n'est pas forte assez pour susciter une fierté acadienne, oui en effet, c'est la fin! LET THERE BE DARKNESS!

Je suis très triste, Père Léger, et je regrette cette injure que l'on lègue à ta mémoire.

E.V. Boudreau



di 20 mars 1998

# ONIE

---

---

## L'ACELF lance un appel à la solidarité des francophones

*OTTAWA (APF): L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) lance un appel à la solidarité de tous les francophones du pays et accuse le ministère du Patrimoine canadien de dénaturer la Semaine nationale de la francophonie.*

L'Association a fait parvenir une lettre à 187 associations francophones ainsi qu'à tous ses commanditaires, à tous les ministres provinciaux de l'Éducation et à tous les patrons d'honneur de la Semaine nationale de la francophonie des cinq dernières années, pour se dissocier complètement de la promotion bilingue de cet événement qui a lieu cette année du 16 au 22 mars.

Le président de l'ACELF, Louis-Gabriel Bordeleau, écrit que son organisme a été dépossédé d'une partie de l'organisation de la Semaine nationale de la francophonie et qu'il a été contraint de marchander une subvention avec le ministère du Patrimoine, en échange des droits exclusifs sur l'événement annuel. M. Bordeleau qualifie la situation de «désolante» et n'hésite pas à accuser le ministère du Patrimoine canadien de vouloir s'emparer de l'événement à des fins politiques. ❖

## La FPANE demande aux politiciens de se dévoiler

*DARTMOUTH: La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse demande aux chefs des partis politiques de la Nouvelle-Écosse de se prononcer publiquement face à l'implantation des écoles homogènes dès septembre 1998.*

«Nous utilisons l'intérêt créé par les résultats de la recherche de l'Université de Moncton pour demander aux politiciens de se

*20 Mars 98*  
prononcer dans ce dossier d'importance capitale pour l'ensemble de la communauté acadienne», mentionne la présidente Yvonne Lombard.

Les résultats de la recherche, menée auprès de plus de 300 élèves des écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse, démontrent clairement que les élèves qui fréquentent les écoles mixtes parlent aussi bien l'anglais et

mieux le français que ceux qui fréquentent les écoles mixtes.

«Enfin, les parents acadiens de la Nouvelle-Écosse ont la preuve que les écoles homogènes offrent une meilleure qualité d'éducation. Il faut maintenant nous unir, demander ce qui est le mieux pour nos enfants et revendiquer notre droit aux écoles homogènes», conclut Mme Lombard.★

# L'école homogène française en Clare : C'est quoi le problème?

Nicole Berlinguet  
Le Courrier de la N.-É.

**POINTE-DE-L'ÉGLISE:** Le Comité pour une éducation de qualité en français dans Clare (CPEQFC), formé par des parents concernés, désire que le projet d'une école homogène acadienne en Clare précède avant la rentrée scolaire de septembre '98. Travaillant de concert avec un sous-comité du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), des parents de Clare comprennent pas pourquoi le processus prend tant de temps étant donné que selon eux ils ont fourni au CSAP toutes les cartes nécessaires à l'avancement d'un tel projet.

Une pétition soutenant le projet a été signée par plus de 600 parents et personnes de la communauté de Clare. Un lieu adéquat temporaire a été trouvé: l'Université Ste-Anne, jadis dit prête à recevoir les quelque 250 élèves qui veulent leurs cours en français. Une promesse du premier ministre M. MacLellan a été émise: «Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse va reconnaître ses responsabilités envers la Charte acadienne des droits et libertés. Le parti Libéral appuie les parents de Clare qui demandent une école française, autonome, homogène pour les élèves de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> années. Nous nous engageons à travailler avec le CSAP pour que le projet soit offert en septembre 1998», dit le Premier ministre. Que demande-t-il pour aller de l'avant? Le CPEQFC, dont la présidente est Nadine Belliveau et

qui inclut 5 autres membres-parents. Car jongler à l'intérieur d'un même édifice, comme l'école secondaire de Clare, avec 2 conseils scolaires, 3 clientèles d'élèves, un seul horaire et une seule administration crée pour tous concernés une situation pour le moins explosive.

Le sous-comité formé par le CSAP incluait au début trois conseillers du CSAP (Francine Comeau d'Halifax, Yvette AuCoin de Chéticamp et Carol Ann Deveau de Meteghan, la présidente), la direction de l'école secondaire de Clare (André Turbide), le Comité d'école consultatif de cette école (Odette Comeau), les professeurs (Kenneth Deveau) et le corps étudiant de cette école (Alisa Lombard), le ministre de l'Éducation (Phil Landry) et le CPEQFC (Nadine Belliveau) en plus de Réjean Sirois, directeur général du CSAP.

Le mandat de ce sous-comité serait de mener à bon terme le dossier de l'école homogène acadienne dans Clare, visant septembre '98. Ce sous-comité s'est réuni avec le CPEQFC quatre fois, ajoutant, depuis les deux dernières réunions, deux autres conseillers du CSAP, Délima Comeau de Meteghan Centre et Jeanne LeBlanc de Saunierville, conseillère scolaire qui a été élue pour sa plate-forme anti-école homogène et qui a assumé le rôle de présidente par intérim de ce sous-comité durant l'absence temporaire de Carol Ann Deveau. Selon Nadine Belliveau, ces

réunions se sont conclues par des demandes additionnelles d'informations par le sous-comité avant d'établir des recommandations pour le Conseil scolaire. Ce qui fait que le CPEQFC se pose des questions quant à la vision du sous-comité du CSAP. «Que se passera-t-il dans l'éventualité qu'un financement du gouvernement fédéral soit disponible pour ce projet et rien n'est encore décidé?» se demande-t-il.

Par ailleurs quatre options comme solutions ont été avancées par les deux comités, options que le sous-comité désire présenter en réunions publiques. Mais selon le CPEQFC, une seule de ces options est viable et désirable: son option visant la paix sociale de la communauté en établissant au plus vite une école entièrement acadienne pour ceux et celles qui le désirent tout en laissant à l'école secondaire de Clare les programmes mixte et anglophone.

D'après Yvon Samson, président du CSAP, si le CPEQFC est si convaincu de son option, il doit la présenter publiquement aux côtés des trois autres options soumises par le sous-comité du CSAP. Les quatre options devraient être offertes à la population de Clare, selon lui, afin que celle-ci et le CSAP puissent «prendre une décision avec en main des informations complètes et éclairées pour le bien des jeunes». Une fois cette décision prise et avec

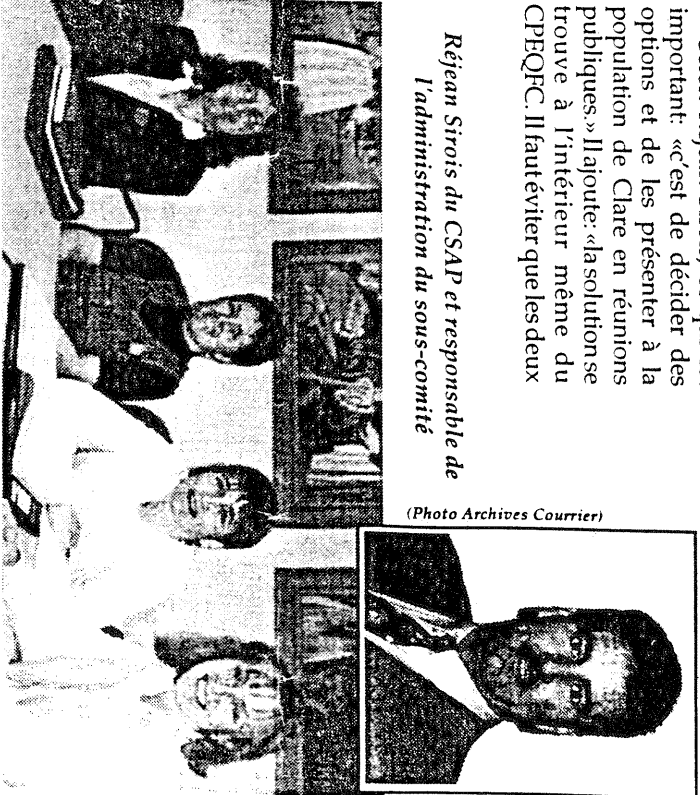
l'acceptation du ministère de l'Éducation, le processus de l'établissement de cette décision pourrait prendre quelques semaines si tout va bien». M. Samson ajoute aussi que la solution du Comité en fait n'ajoute qu'un problème pour le moment en compliquant la gestion du CSAP, qui devra répondre aux besoins de deux écoles. De plus, selon lui, la ségrégation à laquelle les élèves feront face en fréquentant l'une ou l'autre des écoles est nuisible à leur estime de soi.

Selon Réjean Sirois, ce qui est important: «c'est de décider des options et de les présenter à la population de Clare en réunions publiques.» Il ajoute: «la solution se trouve à l'intérieur même du CPEQFC. Il faut éviter que les deux

comités se renvoient la balle.» Tout en respectant le droit du CSAP de procéder à sa façon et sans vouloir créer de conflits, Nadine Belliveau déclare tout de même que le Comité qu'elle préside ne cessera de travailler pour arriver à une école homogène acadienne afin de respecter les désirs de plusieurs Acadiens selon la Charte des droits de ce pays. N'est-ce pas là aussi le mandat principal du CSAP?, se demande-t-elle. ★

Réjean Sirois du CSAP et responsable de l'administration du sous-comité

(Photo Archives Courrier)



Alice de la Durantaye, Odette Comeau, Denise Comeau et Nadine Belliveau. Absents sont Jean-Louis Robitcaud et Glenda Doucet.

(Photo Nicole Berlinguet)

## Les barres dans les roues

Vendredi après-midi. La semaine aboutit. Je m'installe avec *Le Courrier* et je lis. La manchette est prometteuse - l'École homogène française en Clare - des propos d'un comité zélé, ayant un acronyme éloquent; incompréhensible, mais éloquent. Chapeau à celui qui peut le répéter 10 fois très vite sans bégayer... Mais j'en passe, après tout, ce ne serait pas humain de critiquer des gens si dévoués à la cause.

Mais revenons à l'article; en le lisant, je me suis senti un peu perplexe. Retournons en arrière un peu... Cet hiver, en une semaine, 600 citoyens de Clare ont signé une lettre demandant explicitement l'établissement d'une école secondaire homogène temporaire pour septembre 1998.

C'est tellement facile de mettre des barres dans les roues.

Mais revenons à l'article. J'ai du mal à oublier les barres dans les roues. Ah oui, ça me revient. Parmi les barres les plus flagrantes (selon moi), ce serait le président du CSAP qui utilise le terme «ségrégation»; le directeur général qui parle de «réunions publiques». Qu'est-ce qui se passe les gars? Avez-vous acheté une carte de membre de l'autre organisation ayant un acronyme plutôt révélateur?

**Un parent concerné**

Clare

---

## Un droit garanti par la Charte

Vous pouvez imaginer ma déception face aux propos d'Yvon Samson en première page du *Courrier* de vendredi dernier (le 24 avril 1998). Quand le président du CSAP dit qu'une école homogène française va être vue comme de la ségrégation et nuire à l'estime de soi de nos élèves, j'ai vraiment de la difficulté à croire qu'il est de bonne foi quand il nous dit que l'école s'en vient!

Le droit de faire instruire nos enfants dans la langue de la minorité ici, en Nouvelle-Écosse, nous est garanti par la Charte canadienne des droits et c'est le mandat du CSAP de voir à ce que ça se fasse dans les plus brefs délais. C'est quoi le problème... M. Samson?

**Odette Comeau**

Parent et membre du sous-comité du CSAP

## LES CONSERVATEURS À LA RECHERCHE D'UN CHEF...

...s, un peu franc, rêveur, terminé, polyvalente femme 43-50 ans, mince, non-fumeuse, passionnée, aime, aimant nature. 76

professionnelle de 72 ans, poids équivalent, cherche jeune homme unique aimant le plein vélo, les sports. 0007

s, mince, simple, dynamique, enjouée, cherche homme de 25 à 50 ans, sain de corps et d'esprit, pour les et grosses folies à x. 1313

...prouve, cherche homme racé, cultivé, mature, professionnel, sensuel, prévenant, etc. etc. etc. 1111

40 ans, grand, fort et beau, très curieux, goûts éclectiques, cherche femme belle et jolie. 18 ans environ, aimant les fruits de mer. 2806

**AUTRES**

Vieux parti politique, dans l'opposition et endetté, cherche homme ou femme, charismatique, riche et conservateur de préférence, pour partager idées, pouvoir et richesse. Réformistes s'abstenir.

chauv... actif, détenteur, lent, cherche 16 ans, grande, mince, simple, curieuse, aime arts. 2776

Jeune professionnelle, 33 ans, 4'3", poids libre, cherche quelconque air, le vélo, 131

33 ans, mince, dynamique, cherche homme de 25 à 50 ans, de corps et de petites et deux. 131

NICHEL LAUZINE  
©APF 290

## Domage qu'il y ait deux systèmes d'éducation

En lisant *Le Courrier* de la semaine dernière, je ne saurais vous dire combien j'ai été insultée par les propos attribués au président du CSAP, Yvon Samson, dans l'article de la première page traitant de l'école homogène au niveau secondaire dans Clare. En effet, M. Samson pense que les élèves qui fréquenteront une école homogène à l'extérieur de l'École secondaire de Clare souffriront d'une forme de ségrégation en étant pointés du doigt, ce qui est nuisible à leur estime de soi. Je me demande si quelqu'un a déjà pensé que ceci pourrait fort bien être déjà la situation pour les jeunes qui fréquentent le programme «homogène» à l'ESDC?

Les parents qui choisiront d'inscrire leurs enfants à une école homogène située à l'extérieur de l'École secondaire de Clare, ou les jeunes qui choisiront de s'inscrire à une telle école, exerceront un droit qui est garanti par la Charte canadienne des droits et libertés. Est-ce dire que la Charte impose la ségrégation?

M. Samson a négligé de mentionner l'état de discrimination dans laquelle le CSAP tient les élèves de Clare qui n'ont pas accès au même système d'éducation que celui qui est offert aux élèves du Carrefour. Domage qu'il y ait deux systèmes d'éducation pour les Acadiens en Nouvelle-Écosse, celui du Carrefour et celui des régions acadiennes. Domage que le CSAP et M. Samson ne prennent pas conscience de la discrimination qu'ils infligent à nos enfants.

Jacqueline Robichaud  
Saulnierville

## Une démarche très claire

Je désire faire quelques commentaires et apporter quelques précisions au sujet de l'article de Nicole Berlinguet du *Courrier* intitulé «L'école homogène française en Clare: C'est quoi le problème?»

La démarche du CPEQFC semble très claire selon moi et le Comité possède tous les atouts nécessaires de son côté: l'appui de 600 parents; un lieu adéquat; 250 élèves; une promesse du premier ministre MacLellan; la Charte des droits et des libertés; l'appui du CSAP et d'un sous-comité; un échéancier précis; et surtout des personnes convaincues de la nécessité d'une école homogène francophone dans la région, afin de permettre aux jeunes Acadiens d'être éduqués en français dans Clare.

Selon le CPEQFC, le temps s'avère très important, car des fonds sont disponibles pour la création d'une école homogène francophone autonome et le sous-comité du CSAP prend trop de semaines à aller de l'avant et mener à bien ce projet primordial.

Cependant, l'article mentionne le fait que la population devra être consultée en présentant les quatre options offertes à la population de Clare. Pourquoi? Est-ce que le CSAP s'occupe maintenant des options qui ne sont pas vraiment incluses dans ses objectifs? Où se situe l'essence de son existence, c'est-à-dire la création d'écoles homogènes?

Une des affirmations de M. Yvon Samson me laisse perplexe également. Comment y aura-t-il ségrégation nuisible à l'estime de soi, quand une école homogène francophone sera mise sur pied à l'Université Sainte-Anne? Au contraire, une école homogène francophone renforce l'identité et met en valeur le caractère unique de la personne. L'étudiant apprend dans un milieu précis où règne une ambiance propice à l'épanouissement de l'être.

Pour ces raisons, il faut aller tout de suite de l'avant afin de donner une chance aux jeunes. Sans cette chance, l'espoir s'amenuise. Bonne chance aux membres de ces groupes qui oeuvrent au développement de notre jeunesse acadienne et francophone.

Laurent Lavoie  
Sydney River

**NDLR:** La rédaction tient à souligner que M. Samson n'a pas utilisé le mot «ségrégation» tel quel, dans ses propos. Ce mot ne fait pas partie d'une de ses citations, mais il résumait bien l'idée principale de ses paroles au sujet du problème qu'il a mentionné concernant le choix des élèves pour une école ou une autre.

---

## Spectacle diaboliquement divin

Le 19 avril dernier, tout à fait innocemment, je me suis rendue au spectacle de Daniel LeBlanc appelé *Grand Dérangement*. Violon électrique et piano étaient les instruments que je m'attendais d'entendre. Quoique j'avais entendu parler du côté bien contemporain de Daniel LeBlanc, je soupçonnais surtout des prouesses techniques. Attention! J'étais loin de me douter que le professionnalisme de ce groupe était d'une diabolique qualité. Et que dès que j'entendrais la première chanson, je serais possédée d'un tremblement du pied puis d'une envie folle de suivre la batterie qui semble vous chercher le coeur. Pendant que le violon vous tisse des airs du temps dans la tête et que le piano vous dérange les émotions en jazz, en blues ou en folklore, les textes vous déstabilisent et vous envoûtent. Et comme si ce n'était pas assez, les danseuses-chorégraphes illustrent vos pensées.

Ce n'est pas à la Baie Sainte-Marie que j'ai grandi, je ne soupçonnais même pas la fureur de vivre des Acadiens avant de vivre ici, mais là, j'ai été divinement conquise par cette fierté contemporaine endjiâblée, des textes à la fois chargés d'histoires et de poésie, chantés, dansés, joués par des artistes contemporains en pleine possession de leurs moyens. Daniel LeBlanc, c'est ce violon électrique folkloriquement blues-rock qui passe de rythmes ancestraux à ceux d'aujourd'hui sans aucune hésitation. Vous croyez que j'ai été envoûtée par le d'jiâble?? C'est possible, imaginez des airs divins sur des rythmes de d'jiâble, rien à faire ça dérange. Faites attention, le DC s'en vient, vous vous ferez prendre, et c'est aussi bien!!!

Marie-Christine Dubé,  
Dartmouth

## C'est facile de critiquer

Permettez-moi d'exprimer ma vive déception vis-à-vis les propos de certains de vos lectrices et lecteurs à l'égard de l'article rédigé par Nicole Berlinguet intitulé *L'école homogène française dans* *Claré: C'est quoi le problème?* paru dans l'édition du Courrier du 1<sup>er</sup> mai. Il semble que certains de vos lectrices et lecteurs préfèrent lire à la négative un article qui décritait l'essence du cheminement du dossier scolaire en Claré. De plus, il m'apparaît que ces commentaires ne sont pas positifs et ne contribuent pas à l'objectif d'établir une école homogène en Claré.

Je dois, à titre de président du CSAP, rappeler aux personnes concernées qu'un Conseil scolaire n'est pas une institution fermée à la communauté. Plutôt, nous sommes responsables d'assurer une éducation de qualité pour les enfants qui fréquentent nos institutions, en collaboration avec la communauté, soit par le truchement des comités consultatifs, ou par des consultations plus larges. Utilisons nos énergies pour réaliser des actions positives plutôt que la démarche actuelle de non-participation à une procédure d'inclusion de la population dans les décisions du Conseil.

Je ne veux pas que ce débat devienne une guerre de tranchées. Il faut favoriser l'objectif d'obtenir le plus grand nombre d'adhérents à l'école homogène.

Tel que souligné par la rédaction, le mot *ségrégation* n'a pas été utilisé dans l'entrevue que j'ai accordée à Mme Berlinguet. Plutôt, j'ai voulu expliquer la complexité du dossier et les conséquences possibles des options théoriques de la mise en place d'une école homogène temporaire dans Claré.

Je rappelle aux intéressés que le Conseil scolaire a adopté unanimement une motion pour favoriser l'établissement des écoles homogènes et nous avons l'intention de maintenir l'objectif.

Il est important de souligner qu'il y a des principes directeurs dans la Loi scolaire de la Nouvelle-Écosse qui sont essentiels pour le maintien de la paix sociale. Il est essentiel que le Conseil scolaire communautaire consulte la population avant qu'une décision majeure soit prise comme, par exemple, la fermeture d'une école, une nouvelle construction ou des rénovations d'écoles existantes, etc. Comme président du CSAP, je tiens à ce que les parents et la population puissent participer activement à l'école comme institution communautaire. Par conséquent, il est normal de communiquer et de sensibiliser les intéressés aux recommandations proposées par le sous-comité du Conseil pour discussion, comme il s'est fait pour le comité d'agrandissement du Carrefour du Grand-Havre. Ce dernier a regardé toutes les options avant de recommander au Conseil, par le truchement d'un rapport, le consensus de la région de métro Halifax. Pour nous, les points de vue des personnes intéressées doivent être obtenus pour que nous puissions prendre des décisions éclairées avec toutes les analyses et options possibles. Il semble que certains membres du CPÉQFC hésitent à ouvrir les analyses et options auprès des personnes intéressées.

Il est important de mentionner que le Conseil scolaire acadien provincial est responsable des deux programmes dans les écoles du Sud-Ouest; la programmation homogène et la programmation mixte. Le ministère de l'Éducation a déterminé que le *South West Regional School Board*, le CSAP ainsi que le CPÉQFC visent la même chose, mais les procédures sont différentes. Le Conseil veut que toutes les clientèles soient consultées.

Il me semble que les intéressés doivent déployer des actions visant à convaincre le plus grand nombre possible aux bienfaits de l'école homogène. Ainsi, le discours est construit et les objectifs communs peuvent aboutir avec succès. N'oubliez pas qu'un succès dans le dossier accroît les possibilités de d'autres succès envers la réalisation de notre plein épanouissement.

Yvon Samson  
Petit-de-Grat

## Intégrité compromise

Je désire vous communiquer mon désappointement envers les commentaires de Monsieur Yvon Samson, président du CSAP, tels que rapportés dans l'article intitulé «L'École homogène française en Claré: C'est quoi le problème?». Depuis quand est-ce qu'une école homogène qui répond aux exigences de la Charte canadienne peut être de la ségrégation et nuire à l'estime de soi de mes enfants? Après avoir lu l'article, je ne peux faire autre que de me demander si le CSAP est le problème, surtout lorsqu'on lit que le CSAP ajoute à son sous-comité pour l'établissement d'une école homogène une conseillère qui se dit anti-école homogène. D'après moi, l'intégrité de ce sous-comité a été compromise par les actions du CSAP.

Si l'école homogène française dans Claré n'est pas une réalité en septembre 1998, en tant que parent de Claré, il sera évident qu'il a ajouté au problème en compliquant la gestion du CSAP. Le CSAP ne pourra pas mettre la responsabilité sur le dos d'un groupe de parents qui travaillent depuis longtemps pour l'établissement d'une école homogène française dans Claré.

Un parent concerné  
Clare



# Le CSAP intensifiera son plan de promotion et de sensibilisation

Danielle Marchand

Le Courrier de la N.-É.

*CLARE: Depuis quelques semaines, le plan éducatif des écoles secondaires acadiennes est de moins en moins clair pour les Acadiens et les Acadiennes de Clare et d'Argyle. Les déclarations se multiplient alors que les conseils scolaires anglophone et francophone se renvoient la balle.*

En fin de semaine, les membres du Conseil scolaire acadien provincial, ont adopté le principe de l'école homogène pour toutes les écoles du CSAP. Suite à une tournée effectuée par Yvon Samson, le président du Conseil, dans les régions acadiennes et francophones, cinq motions ont été adoptées.

Pour l'année 1998-99, seuls les cours d'anglais et de sciences seront offerts aux élèves de 9<sup>e</sup> année à l'école Ste-Anne-du-Ruisseau en anglais. Le Conseil offrira, à l'École secondaire de Clare, un maximum de trois cours en anglais aux élèves de la 10<sup>e</sup> année du CSAP pour l'année scolaire 1998-99 et cette situation sera révisée l'an prochain.

Troisièmement le CSAP demandera une aide pour défrayer les coûts reliés à l'enseignement de la programmation mixte pour la 9<sup>e</sup> année dans Argyle et pour la 10<sup>e</sup> année dans Clare. Une fois les coûts identifiés, les sommes requises seront défrayées par le ministère de l'Éducation et de la Culture et non pas par le budget actuel. Puis le CSAP demandera au ministère d'établir de nouvelles écoles homogènes qui serviront les régions

de Clare et Argyle et une école homogène de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année à Greenwood. (Faut-il comprendre que le CSAP a changé d'idée en ce qui concerne l'École secondaire de Clare et demande une nouvelle école pour céder l'école existante aux tenants de l'école anglaise ou bilingue?) Et finalement le CSAP intensifiera son plan de promotion auprès des parents de Clare et d'Argyle afin de les informer des avantages d'une éducation homogène après avoir trouvé les ressources supplémentaires auprès du ministère de l'Éducation. Il faudra peut-être plus qu'une campagne de promotion puisqu'au cours de la nuit de lundi dernier, des affiches sont apparues sur les poteaux, le long de la côte de la Baie Ste-Marie attaquant le CSAP et le député provincial de Clare, Wayne Gaudet.

## Présentations particulières

De plus, trois groupes ont soumis des documents aux conseillers. Un d'entre eux portait sur le site de la nouvelle école de la région métropolitaine. André Surette et Joanne Léger ont présenté leurs arguments en faveur de la région de Bedford-Sackville insistant sur des trajets d'une heure, matin et soir, pour les élèves et sur les inquiétudes relatives à leur sécurité. Ann Angelidis, la conseillère déléguée au comité conjoint sur l'agrandissement en a profité pour inviter les parents à participer aux échanges avec Normand Corno, un consultant embauché par le CSAP. Ce consultant a pour mission d'étudier les options à court, moyen et long terme pour l'École du Carrefour. Les parents ont jusqu'à la mi-février pour transmettre leurs commentaires. ★

---

## Plainte déposée par la FPANE

juin 1998

**DARTMOUTH:** Lors d'une conférence de presse le 20 mai dernier, La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse a fait savoir qu'elle avait déposé une requête auprès de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse dans le but d'obtenir des écoles secondaires homogènes de langue française.

Bien que la création du Conseil scolaire acadien provincial ait marqué une étape importante pour les parents que la FPANE représente, leur vœu n'a toujours pas été exaucé. Deux ans après la création du Conseil scolaire acadien provincial, les écoles secondaires de Chéticamp, d'Argyle, de Clare et de l'Île Madame offrent toujours une programmation mixte dans un environnement mixte. Aucun conseil scolaire francophone canadien, mis sur pied en vertu de l'article 23 de la Charte, n'offre ou n'administre des écoles ou des programmes mixtes, à part ceux de la Nouvelle-Écosse.

Lors des rencontres de la FPANE avec le CSAP et le ministère de l'Éducation, la FPANE aurait constaté que ces deux derniers organismes semblent se renvoyer mutuellement la responsabilité de mettre en place des écoles homogènes de langue française. La démarche juridique entreprise par la FPANE comporte deux volets. Dans un premier temps, ils demanderont au juge de se prononcer sur une question précise, c'est-à-dire la légalité des écoles mixtes dans le contexte de l'article 23 de la Charte. Dans un deuxième temps, ils demanderont au juge d'ordonner la mise en place d'écoles homogènes.

---

# DITORIAL

---

## Le CSAP continue de tourner en rond

Lors de sa dernière réunion tenue à Sydney la fin de semaine dernière, le CSAP a continué ses manoeuvres de danse-en-rond en n'adressant pas la question de l'école homogène en Clare.

La grande solution magique, la trouvaille miracle, la découverte du siècle c'est l'école acadienne de La Butte! On avait pensé à cette solution au moment de l'implantation de l'école acadienne en 1984, mais déjà vers 1988 cette solution ne pouvait plus marcher. Depuis ce temps, cette solution ne marche pas, elle n'est pas juste ni efficace. Ça ne marchait pas du tout en cette année, et nous avons la ferme conviction que ça ne donnera pas les résultats éducatifs et pédagogiques escomptés en 1998.

Tout ce que l'on propose, c'est à 90 - 95 pour cent ce que nous avons maintenant... ET ÇA NE MARCHE PAS!

Pourtant des parents et des élèves (environ une soixantaine d'élèves) avaient demandé formellement pour une école homogène à l'Université Sainte-Anne pour septembre 1998, et ce en dépit du fait que le CSAP avait voulu diviser la clientèle en offrant le même programme dans deux sites différents. Et que dire de la centaine d'élèves qui n'ont pas rapporté leur fiche d'inscription parce que l'on avait pas pu répondre à leurs questions ou à celles de leurs parents. La réponse: on a une école acadienne comme celle de l'an dernier sauf avec une administration distincte de celle de l'école anglaise, mais les deux écoles auront probablement le même horaire, en grande partie les mêmes enseignants et nous en passons.

La question ici n'est pas le faible taux d'inscriptions à l'école homogène, car il y a en Nouvelle-Écosse des écoles secondaires avec des effectifs comparables. En effet, le Carrefour au départ n'avait pas beaucoup plus d'élèves de la 8e à la 12e année que la soixantaine de Clare, et regardez comment la situation a changé une fois l'école en place.

C'est bizarre, mais ce que les parents et les élèves tenants de l'école homogène ont demandé, c'est ce que est garanti par la Charte, c'est ce que la Loi sur les écoles propose de donner et c'est le mandat et la mission proclamée hautement et largement par le CSAP.

Se pourrait-il qu'il y ait deux systèmes d'éducation française en Nouvelle-Écosse, celui du Carrefour et celui des régions acadiennes? Se pourrait-il que le CSAP ne croit pas à ce qu'il promet de faire pour la jeunesse acadienne? Se pourrait-il que la Charte ne s'applique pas sur le territoire du CSAP ou se pourrait-il simplement que les Acadiens et les Acadiennes de la Nouvelle-Écosse ont besoin de conseillers scolaires et d'administrateurs scolaires qui comprennent ce en quoi consiste l'éducation de la jeunesse au Canada à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle?

Notre comité veut redire publiquement qu'il n'a pas de confiance dans cette manoeuvre du CSAP et qu'il n'abandonne nullement sa lutte pour une école homogène!

**Le Comité pour une éducation de qualité  
en français dans Clare**

---

# Le nouveau numéro sans frais de la FPANE

*DARTMOUTH: La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse est fière d'annoncer un nouveau numéro sans frais, le 1-877-FAMILLE, qui sera disponible dès le 22 mai pour tous les parents membres de la Fédération.*

«Nous sommes très contents de pouvoir offrir ce service à nos membres. Le 1-877-FAMILLE est facile à mémoriser et coûte beaucoup moins cher à la Fédération qu'un appel à frais virés», mentionne la présidente de la Fédération, Yvonne Lombard.

En plus de ce numéro sans frais, les parents qui le désirent peuvent avoir accès aux services de la Fédération en composant le (902)435-2060, par télécopieur au (902)435-4409 ou en communiquant par courriel à l'adresse suivante:  
FPANE@ns.sympatico.ca

«Le 1-877-FAMILLE nous permettra d'être accessible à un plus grand nombre de parents», conclut madame Lombard. ★

*55... 1998*

# ACTUALITÉ

## Deuxième coup au bâton

# La FPANE relance son action juridique sans l'appui d'Argyle

Nicole Berlinguet  
Le Courrier de la N.-É.

**TUSKET:** Suite à l'avis de poursuite judiciaire présenté l'année dernière par la FPANE, celle-ci a déposé officiellement sa requête contre le CSAP et le ministère de l'Éducation et de la Culture. Malheureusement la région d'Argyle est absente de cette nouvelle poursuite car la FPANE n'a pas réussi à convaincre seul parent acadien de cette région à l'appuyer officiellement.

La requête a été déposée en mai dernier et cite la Charte canadienne des droits pour l'obtention de écoles homogènes acadiennes dans les communautés acadiennes de la province. La décision de procéder par jugement déclaratoire en Chambre au lieu d'un procès formel en Cour provinciale, vient d'être prise par un juge la semaine dernière. Et dû à l'importance du dossier, requérant un bloc de plusieurs jours, la date de l'audience sera déterminée au mois de novembre prochain.

En présentant sa requête formelle, la FPANE espérait démontrer au gouvernement provincial que les Acadiens et

Acadiennes de chaque région de la province désiraient leurs écoles en français. Ayant des représentants de la FPANE partout dans la province, sa plainte a été signée par cinq parents acadiens: un de l'Île-Madame, un de Chéticamp, un de Greenwood et deux de Clare. Mais pour Argyle, personne ne veut appuyer officiellement la démarche.

### Avoir peur de dire à voix haute

La présidente de la FPANE, Yvonne Lombard, déplore ce fait: «Je sais que les parents d'Argyle ont beaucoup à dire sur le sujet mais personne d'entre eux n'ose le dire à voix haute. La mentalité acadienne nous fait croire depuis longtemps que c'est plus aisé de tout laisser comme c'est. Que même si ça nous cause des ennuis, il ne faut rien changer. Pourtant il faut dire ce qu'on pense et les Acadiens ont besoin de leurs écoles en français.» En Argyle l'opinion des parents acadiens demeure stable: même si de plus en plus de parents désirent une éducation en français pour leurs enfants, ils sont quand même satisfaits de la situation présente.

Eileen Cottréau, présidente du Comité consultatif de Ste-Anne-du-Ruisseau, dénote que



(Photo Nicole Boudreau)

*Eileen Cottréau, présidente du*

*Comité consultatif de Ste-Anne-du-Ruisseau*

plusieurs parents lui demandent pourquoi ils devraient changer le système maintenant?

Le problème de l'assimilation n'est pas évident aux yeux de plusieurs et pour la région d'Argyle comme celle de Clare, il semblerait que la paix entre les deux groupes est plus importante que tout le reste. Spécialément dans la région d'Argyle, où plusieurs familles sont composées d'Acadiens et d'anglophones, il

est parfois difficile de se prononcer sans blesser quiconque. Par contre le problème de deux conseils scolaires sous un même toit n'est pas facile à gérer. «C'est une situation impossible, de dire Mme

Cottréau, c'est un peu comme avoir deux femmes dans la même cuisine, il y en a une qui doit plier un peu ou bien c'est la chienne. Nous les Acadiens on est habitués à plier plutôt qu'à chicaner.» ★

## Bourse d'études de la FPANE

17 Juin 78  
DARTMOUTH: Yvonne Lombard, présidente de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse, est heureuse d'annoncer les noms des six lauréats de la *Bourse d'études de la FPANE*: Manon Beaupré, de la région de Greenwood; Colette Saulnier, de la région d'Argyle; Jolaine Arsenault, de la région de Dartmouth; Jérémie Doucet, de la région de Chéticamp; Chasity Boudreau, de la région de Richmond; Giselle Dugas, de la région de Clare. Rappelons que la Bourse d'études de la FPANE, au montant de 100 \$, est accordée à un élève diplômé d'une école du CSAP, qui a démontré une fierté vis-à-vis sa langue et sa culture et qui est inscrit à une institution post-secondaire de langue française.

## 10 juillet 78 Un pas de plus pour les écoles de Halifax et l'école du Carrefour

*HALIFAX: Un nouveau pas a été franchi dans les projets de construction d'écoles dans la région de Halifax. Des compagnies sont en train de préparer leur proposition détaillée concernant la construction de 10 nouvelles écoles dans la région, dont l'École du Carrefour.*

Le ministère travaille également en collaboration avec les conseils scolaires sur des projets de rénovation, entre autres d'importants projets de

rénovation pour l'École Belleville, l'École Petit-de-Grat, l'École Pomquet, et l'École Stella-Maris.

«Nous avons de toute urgence besoin de nouvelles écoles et, dans ce marché très compétitif, nous sommes en passe d'atteindre notre cible, qui est l'offre de bonnes écoles dans le cadre de nos limites budgétaires aussi rapidement que les compagnies intéressées peuvent les construire», déclare M. Robbie Harrison, ministre de l'Éducation et de la Culture.

Les améliorations à l'infrastructure matérielle soutenant le système d'éducation en Nouvelle-Écosse seront faites grâce à des fonds de 1,725 million de dollars accordés en vertu du Programme de travaux d'infrastructures Canada - Nouvelle-Écosse. Le coût des diverses réparations qui seront faites dans des écoles publiques de la province sera réparti également entre le gouvernement fédéral, la province et les conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse. ★



Le Courrier de la Nouvelle-Écosse, vendredi 10 juillet 1998

# HONNINETEURS

## Première remise des diplômes à l'École R.C. Gordon

**GREENWOOD:** Parents et amis se sont rassemblés le 25 juin à la base militaire de Greenwood pour célébrer

Les nouveaux diplômés, de g. à d.: Mamou Beaupré, Patrick Houle et Agatha Bourassa.

la toute première remise des diplômes aux finissants de l'École R.C. Gordon.

Le directeur de l'école, Louis Cormier fit un bref historique de l'évolution graduelle de quelques vingt-deux années d'existence éprouvées de cette petite institution scolaire aux

grandes aspirations. Rappelons que c'est dans cette même vallée que fut implanté, il y a près de 400

ans, le fait français sur le continent Nord-Américain. ★ Richard Laurin



# Avoir l'embaras du choix

## Le dilemme scolaire des Acadiens de la Nouvelle-Écosse

PAR DANIELLE MARCHAND

Chez les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, l'éducation, c'est d'abord et surtout une question de choix entre une école homogène française, une école homogène anglaise et le maintien de la sacro-sainte programmation mixte. Après le conflit au sujet de l'institution des écoles acadiennes, à Chéticamp en 1985, voilà que la bataille reprend de plus belle à Chéticamp, dans Argyle et dans Clare contre une programmation homogène française.

Des parents de ces trois régions acadiennes auront tout fait pour empêcher une transition qui doit permettre la mise en œuvre d'un projet éducatif en français. Cette lutte contre le français a pris sa forme la plus virulente dans la région de Clare. Des parents ont adopté les menaces, l'insulte, un site web agressif, les manifestations publiques, les sondages, les pétitions et finalement l'engagement politique.

Le débat n'est pas neuf. Il dure depuis plus de vingt ans. Certains cyniques diraient depuis le retour de l'exil. Des parents conscients de la menace d'assimilation de leurs enfants ont agi en exigeant, il y a deux ans, une école homogène française. La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANÉ) devenait chef de file dans un dossier difficile. La Fédération exigeait le respect de la Charte des droits et libertés. Le temps qu'il faut pour dire les mots «transfert linguistique» et une opposition virulente des couples acadiens et mixtes freinait l'évolution du dossier. Pour les parents de Chéticamp, cette crise a un air de déjà-vu. Certains parents acadiens et francophones ne s'expriment plus publiquement de peur d'être harassés par les opposants. Les jeunes de l'école secondaire s'en mêlent et manifestent leur opposition.

À l'autre bout de la province, dans le Sud-Ouest, le mouvement le plus radical se manifeste dans Clare. Des groupes se forment. L'un d'eux s'approprie le titre de *Citizens Against Discrimination and Segregation (CADS)*. Leur propos est sybillin. L'école française, crient-ils, divisera les enfants des communautés qui depuis toujours cohabitent dans l'harmonie.

Cette école produira des étudiants qui seront moins bilingues et leur avenir sera peu reluisant, ajoutent-ils. Pour ces parents, la programmation mixte est synonyme de bilinguisme bien assis. L'histoire se répète.

Permettez un petit retour en arrière, en 1879, à l'assemblée de la législature. Isidore LeBlanc notait alors : « Les jeunes Acadiens sont venus à l'école en s'exprimant dans leur langue maternelle. Ils doivent tout apprendre, à lire, à écrire dans une autre langue. Leur langue maternelle, la base de leur culture, est immédiatement placée en position inférieure. Des générations d'enfants acadiens sont devenues les victimes d'un système d'éducation qui les rend incompétents en français ou en anglais. »

### UNE GÉNÉRATION PERDUE

Ce que personne ne dit à voix haute, c'est que les élèves ne maîtrisent ni l'anglais, ni le français. Présentement, ces jeunes s'expriment plus souvent en anglais dans les corridors de l'école, au gymnase, à la cafétéria ou en attendant l'autobus scolaire. Un ou deux anglophones dans un groupe et vingt jeunes Acadiens emprunteront la langue anglaise. Ils répondront que c'est plus facile de s'exprimer en anglais. Plus ça change, plus c'est pareil. En 1984, Réjean AuCoin et Jean-Claude Tremblay, de Moncton, rencontraient des Acadiens à l'école NDA, à Chéticamp pour discuter de l'école et de la langue. « Lors d'entrevues, les jeunes répondaient laconiquement « T'as pas le choix » . Certains parents trouvent cette situation tolérable alors que d'autres montrent des signes d'irritation. D'un point de vue pédagogique, cet attrait indéniable de la langue anglaise mine tous les efforts pour enrichir la langue française dans les communautés

acadiennes. »

En réunions publiques, des parents se vident le cœur. Cyrille LeBlanc, l'ancien éditeur du seul journal francophone, *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, réclame l'école homogène :

« Mes enfants parlent plus anglais que français. Le système a perdu tous ces jeunes. Il faut une école homogène pour la prochaine génération. » Betty Dugas, une sociologue de la Baie Ste-Marie explique la situation : « Depuis dix ans, le nombre d'Acadiens a diminué dans notre région. Il y a de plus en plus de mariages mixtes. Les Acadiens ne veulent pas insulter beaux-frères, belles-sœurs, neveux ou nièces. Nous avons tous des rapports sereins les uns avec les autres, mais cette discussion déchire les familles. Il faudra que quelqu'un désamorce la crise pour que nous puissions discuter de ce sujet de manière posée, sans émotion ».

### MISE EN VEILLEUSE DE LA TRANSITION

Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) change son fusil d'épaule. Un plan de transition est mis en veilleuse le temps de sensibiliser la population. Mais la controverse continue. Les opposants disent être mal informés des décisions du CSAP; ils accusent le CSAP de transformer la région en petit Québec. Ce discours se retrouve même à une séance de consultation publique sur l'unité nationale. Le CSAP accepte aussi de maintenir à l'automne, la programmation mixte pour les élèves de 10<sup>e</sup> année, mais exigera dorénavant que chaque élève prenne un minimum de quatre cours en français. Pour le président du CSAP, Yvon Samson, cette proposition est un pas en avant : « Le CSAP impose des exigences pour la programmation mixte justement pour assurer la meilleure qualité de l'enseignement pour l'enfant ».

En février, sous le couvert de la nuit, des affiches apparaissent sur les poteaux le long du Chemin du Roy. La bataille emprunte la voie politique. Les passants peuvent lire au petit matin : « CSAP = Clare Schools are prejudice; Wayne, réveille-toi, et We want a government with guts ».



Le Courrier de la Nouvelle-Écosse

▲ Un groupe de parents de Clare s'opposant viscéralement aux programmes scolaires homogènes pour les francophones de Clare a interpellé ouvertement le ministre des Affaires francophones, Wayne Gaudet durant la dernière campagne électorale provinciale.

#### LA VOIE POLITIQUE

À l'assemblée d'investiture du candidat conservateur, Guy LeBlanc, tous les partisans attendent une déclaration de l'ancien ministre de l'Éducation qui est actuellement le directeur de l'École secondaire de Clare. « Les parents auront le choix entre l'école homogène en français, l'école homogène en anglais et la programmation mixte. » Les CADS ne sont toujours pas satisfaits. Sue Dugas est une anglophone mariée à un Acadien. Ils n'ont pas d'enfants dans le système actuel mais ils réclament, à titre de porte-parole des insatis-

faits, une programmation mixte dès la maternelle.

Cette déclaration jette la consternation chez un groupe de parents, qui décide d'agir. Jean-Louis Robichaud, le directeur du Centre provincial des ressources pédagogiques et Nadine Belliveau, la responsable de l'éducation des adultes dénoncent cette proposition d'un retour à la programmation mixte dans les écoles de Clare : « C'est insensé. On voudrait reculer 20 ans en arrière ».

Le nouveau Comité pour une éducation de qualité affirme que l'école élémentaire en français doit demeurer intacte, et que les élèves du secondaire doivent bénéficier d'une école qui dispensera la meilleure éducation possible. Le groupe propose donc au Conseil scolaire acadien provincial d'établir cette école dès septembre, à l'Université Ste-Anne. L'artiste-peintre Denise Comeau fait du porte-à-porte: « Les gens commencent à être frustrés. Pourquoi est-ce qu'on ne peut pas avoir une école française, dans une région française, je ne peux pas comprendre ça ». Une demi-douzaine de convaincus obtiendront la signature de 600 parents, élèves et enseignants qui endossent une école française. Le groupe aura une entrevue privée avec le premier ministre Russell McLellan.

#### L'EMBARRAS DU CHOIX

À l'assemblée d'investiture du candidat libéral Wayne Gaudet, M. McLellan, s'empresse d'appuyer tous les parents. Ils auront le choix des programmations dit-il. « Une école homogène française, (applaudissements de la foule) une école anglaise et la programmation mixte (applaudissements de la foule) ». Mais personne ne dit ni comment cette promesse sera réalisée, ni où seront les fonds pour faire plaisir à tout le monde. Chez les CADS, la divergence se manifeste. Des parents veulent une programmation mixte gérée par le CSAP alors que d'autres veulent que cette programmation soit gérée par le conseil scolaire anglophone. George Robichaud, un membre des CADS s'interroge: « Une programmation mixte gérée par les anglophones ferait de nous des citoyens de deuxième classe. » Est-ce le début de la fin? Des rencontres sont prévues, disent ces parents, pour mettre de l'ordre dans leurs demandes. Mais la campagne électorale prendra dorénavant toute la place.

#### L'ÉDUCATION, UN FAUX DÉBAT

Les parents se sont rangés derrière le candidat de leur choix. Guy LeBlanc a l'appui de Sue Dugas. Au quartier-général, elle répond au téléphone... en anglais seulement. Doit-on penser que le bilinguisme dans son cas, stipule qu'elle s'exprime uniquement en anglais alors que les Acadiens et les francophones doivent lui parler en anglais ou prendre le risque d'être mal compris en français? Les stratèges libéraux, eux, croient avoir désamorcé la bombe juste à temps. Ils accueillent les partisans conservateurs qui ont retiré leur appui au candidat conservateur. Est-ce vraiment le cas? Les deux candidats disent rencontrer, lors de leur porte-à-porte, bien peu d'électeurs qui s'intéressent aux programmations scolaires. Dans les restaurants, sur les quais, les commentaires sont désabusés. « Un candidat ou l'autre, cela change rien. Ils sont tous les deux pareils. Ils nous promettent la lune puis une fois élu, ils nous oublient. Ils ignorent les vrais problèmes de cette communauté. Le Sud-Ouest est oublié. L'économie est moribonde et personne ne veut parler de l'industrie de la pêche qui décline. » L'éducation est le dernier de leurs soucis lorsque l'avenir semble bien précaire. Là encore, l'histoire se répète.

Les Acadiens n'ont pas toujours vu le bien-fondé de l'éducation. Au début des années 1800, Le père Sigogne empruntait des mots durs pour forcer ses paroissiens à prendre leurs responsabilités: « L'ignorance est un vice. Un vice qui vous place dans une position

d'inférieur, face aux gens scolarisés. J'invite les parents à promouvoir l'école. Vous n'aurez qu'à blâmer votre ignorance si vous négligez les moyens d'accéder à cette éducation qui est à votre portée»\*

#### L'AVENIR DE L'ÉDUCATION: TOLÉRER LA DIVERSITÉ

L'école était au cœur de la campagne électorale. À une semaine de l'élection, elle est pratiquement oubliée. La crise qui déchirait les parents est étouffée. Plusieurs Acadiens se battent depuis des générations pour assurer une excellente éducation en français. Ils ont lu, se sont renseignés et jettent un regard critique sur l'évolution de leur société et des choix qu'elle fait et fera. En contrepartie, d'autres Acadiens rejettent encore tout ce qui pourrait altérer la perception qu'ils ont de leur société. Le changement n'est pas souhaitable: « Il fait beau dans Clare. Il ne faut pas que personne vienne nous dire ce qu'il faut changer. Tout allait bien avant cette histoire d'école. Ceux qui veulent une école en français peuvent l'avoir, mais nous, on garde ce qu'on a », diront-ils.

Ils ne liront pas la dernière étude faite à l'Université de Moncton sur les conséquences d'une programmation mixte. Marie-Claude Rioux, la directrice de la FPANÉ voudrait participer activement à la promotion des résultats de cette étude et convaincre les parents qu'une programmation mixte ne mène pas au bilinguisme. Mais les rapports entre le CSAP et la FPANÉ sont tendus. La FPANÉ traîne le CSAP en Cour d'appel sous le prétexte que le CSAP ne respecte pas la Charte des droits et libertés. Difficile de mettre l'épaule à la roue dans une controverse semblable. Les observateurs ne pourront pas s'empêcher de penser que les Acadiens répètent constamment l'histoire. La bataille autour de l'école française ressemble au serment d'allégeance. Porter serment au français, c'est risquer de se perdre dans la grande francophonie, porter serment à l'anglais, c'est nier sa culture et disparaître. Choisir la programmation mixte, c'est rester assis sur une clôture et se balancer au gré du vent qui souffle. Pas très confortable mais plus facile pour ceux qui croient que le monde oubliera leur existence s'ils ne font pas de bruit.

Il semble que les Acadiens qui réclament une éducation française soient condamnés. « Lorsqu'ils réclament ce à quoi ils ont droit, on les traite de Québécois. Mais s'ils ne s'impliquent pas, ces Acadiens ont le sentiment de se soumettre volontairement à leur assimilation. Ils ne peuvent pas gagner ! » de dire Normand Godin, le directeur de la troupe de théâtre *Les Araignées du Boui-boui*. Dans le livre *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse*, Alphonse Deveau et Sally Ross mettaient une touche finale à leur toile historique acadienne. Depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, des milliers d'Acadiens de la Nouvelle-Écosse ont été assimilés à la culture de la majorité anglaise. Ils y ont perdu leur langue ancestrale. « Aujourd'hui, plusieurs Acadiens sont incapables de s'exprimer en français non pas à cause de choix qu'ils ont faits, mais à cause des choix que leurs parents ou leurs grands-parents ont été obligés de faire. Sûrement que la majorité d'aujourd'hui n'a pas à perpétuer l'intolérance du passé? Cette majorité peut-elle tolérer la diversité?»

Cette majorité anglaise n'a plus besoin de s'imposer: des Acadiens et Acadiennes défendent la langue anglaise sous le manteau de la tolérance et du bilinguisme. Mais pour la première fois depuis le retour de l'exil, les parents acadiens espèrent un lieu physique, une école qui plongera les élèves dans la langue et la culture françaises. Ils auront finalement gagné ce droit que personne ne peut contester. Cette école demeurera un pas difficile à franchir pour ceux qui s'expriment plus facilement en anglais dans les villages, ou dans leurs rapports avec les cousins acadiens, ces Louisianais qui ne parlent plus le français de leurs ancêtres.

## CAMP Richelieu VIVE LA JOIE



## ACTIVITÉS STIMULANTES pour les jeunes de 6 à 14 ans

Canot-camping • Baignade  
Arts plastiques • Canot  
Tour d'escalade • Survie  
Photographie et développement  
Tir à l'arc • Excursion • Vélo  
Écologie • Hébertisme • etc.

Séjour: 7 et 14 jours  
du 28 juin au 8 août 1998

Pour toute demande d'information  
et correspondance:

**Camp Richelieu VIVE LA JOIE**

C.P. 606, Rivière-du-Loup, G5R 3Z3

(418) 0862-5919 (été)

(418) 862-5275 (autre temps)

Le CAMP RICHELIEU VIVE

LA JOIE est accrédité par

l'Association des camps du Québec



L'Association des enseignantes  
et des enseignants francophones  
du Nouveau-Brunswick

## ENSEIGNER

*Des gestes  
ordinaires.*

*Une action  
extraordinaire !*



*L'éducation publique, ça marche*

Join 26, 1998

**FPANE**



Fédération des parents acadiens  
de la Nouvelle-Écosse

*Participons en grand  
nombre à cette  
excellente occasion  
de célébrer notre  
culture acadienne  
avec fierté*

*Pour l'avenir de nos enfants et de notre communauté*

**Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse**  
73 Tacoma - suite 306, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2W 3Y6  
téléphone (902) 435-2060 • télécopieur (902) 435-4409

### **Enseignante de l'année**

Le 19 juin dernier, Joséphine Aucoin-Driscoll recevait le prix de l'Enseignante de l'année. Elle est enseignante dans la région de Sydney depuis 20 ans. Elle a été impliquée pendant plus de 10 ans à la lutte pour obtenir l'enseignement en français dans la région de Sydney. En 1989, elle a enseigné aux premières classes françaises et elle enseigne présentement la maternelle au centre scolaire communautaire Étoile de l'Acadie.

# ACTUALITÉ

## Le développement communautaire : Le gouvernement agira-t-il ?

**Nicole LeVert**  
Le Courrier de la N.-É.

**IFAX: Le 21 juillet dernier, au**  
**efour du Grand Haavre à**  
**mouth, le ministre**  
**riculture et agro-alimentaire**

**ida tenait une séance du**  
**gou rural avec une trentaine**  
**présentants des communautés**  
**tiennes de la Nouvelle-Écosse**  
**e quinzaine de représentants**  
**trois autres provinces**  
**tiques. Cette séance était la**  
**ière donnée en français en**  
**elle-Écosse.**

ichel Comreau, la sous-  
tre déléguée d'Agriculture  
ro-alimentaire Canada, a  
jué que son ministère était  
nsable du dossier rural et que  
vernement fédéral désirait  
lter la population afin de  
er des préoccupations et des  
ités des communautés  
s. Les participants ont  
rd identifié les forces des  
unautés acadiennes, c'est-  
une population bilingue,

une force ouvrière polyvalente et  
fiable, un esprit communautaire,  
et des communautés offrant une  
bonne qualité de vie et de beaux  
paysages pouvant attirer le  
touriste.

De l'autre côté de la médaille,  
ces mêmes communautés font face  
à plusieurs défis, entre autres, un  
haut taux de chômage occasionné  
par le travail saisonnier comme la  
pêche et le tourisme, le manque de  
services essentiels tels les services  
de santé exigés par les anciens  
membres de la communauté qui  
reviennent prendre leur retraite  
ici. L'exode des jeunes qui doivent  
partir s'éduquer et travailler  
ailleurs, l'assimilation, le retard  
dans les nouvelles technologies, la  
dispersion des communautés  
acadiennes, l'essoufflement des  
bénévoles. Les intervenants  
trouvent difficile de relever ces  
défis parce que les programmes  
fédéraux leur paraissent conçus  
pour les régions urbaines par des  
fonctionnaires vivant en milieu  
urbain.

**Il y a aussi le grand**  
**problème du TLM**  
**(toujours les mêmes**  
**bénévoles) qui freine le**  
**développement.**

Il y a un manque de  
connaissances nécessaires à  
démarrer une entreprise et aussi  
l'absence d'opportunités pour les  
jeunes. On se plaint du manque  
d'une vision commune; dans la  
majorité de petites communautés,  
on souffre de «l'esprit de clocher».  
L'éloignement des grands centres  
occasionne des problèmes de  
transport et de marketing. On  
déploie un financement  
insuffisant et le manque de volonté  
politique à Ottawa; il semble que  
les députés connaissent mal la  
situation aux provinces  
atlantiques.

Comme solution à ces défis, on  
propose d'identifier les divers  
paliers gouvernementaux  
pouvant fournir de l'aide, travailler  
envers une vision à long terme et

s'assurer du suivi. Il faudrait aussi  
développer des stratégies et créer  
des partenariats. La nécessité de  
services gouvernementaux en  
région a été soulevée à maintes  
reprises. Le rôle du gouvernement  
fédéral est primordial.

**Il faut simplifier la**  
**bureaucratie qui ralentit**  
**les demandes de**  
**financement et montrer**  
**plus de souplesse dans les**  
**programmes désignés aux**  
**petites communautés.**

On considère que le  
gouvernement est responsable des  
infrastructures tels les ports, les  
routes et les égouts et qu'il devrait  
mettre en marche des programmes  
pour attirer les grandes entreprises  
à s'installer ici. On préconise la  
mise sur pied de comités avisés ou  
de forums permanents. Le  
gouvernement fédéral doit aussi  
améliorer sa communication avec

les communautés en utilisant  
d'autres moyens que les  
communiqués de presse; en se  
servant, par exemple, des radios  
communautaires. En plus, il doit  
être davantage à l'écoute des  
municipalités et être plus flexible  
en ce qui a trait aux critères pour  
le développement rural afin de  
permettre aux communautés  
d'exploiter leurs richesses et leur  
originalité.

Jean-Bernard d'Entremont et  
Léandre LeBlanc, tous deux  
participants au dialogue rural, se  
sont dits encouragés par cette  
initiative de consultation et ils  
espèrent que le gouvernement  
donnera suite aux recom-  
mandations des intervenants. Si  
la volonté politique est là, il faudra  
aussi que les fonctionnaires suivent  
et que la lente et lourde  
bureaucratie soit allégée avant que  
s'essoufflent complètement les  
bénévoles communautaires; aux  
dires de Léandre LeBlanc. ★

## La semaine en bref...

### L'école R.C. Gordon: un nouveau laboratoire de sciences

**GREENWOOD:** Les élèves acadiens et francophones de l'école R.C. Gordon de Greenwood vont pouvoir faire leurs expériences de biologie et de chimie dans un nouveau laboratoire de sciences lorsque leurs cours reprendront en automne. Le ministre de l'Éducation et de la Culture, Robbie Harrison, a annoncé aujourd'hui l'affectation d'un montant de 168 000 dollars à ce projet. Les travaux de conversion de l'espace existant ont déjà commencé et on prévoit qu'ils seront achevés d'ici à la fin du mois d'août. C'est la compagnie *Mid-Valley Construction Ltd.* de Wilmot qui a remporté l'appel d'offres. L'école R.C. Gordon accueille environ 200 élèves acadiens et francophones.

### le 27 août Nouvelle secrétaire à la FPANE

**HALIFAX:** Ginette Garand est la nouvelle secrétaire administrative de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse. Elle sera à son poste sous peu. Ginette Garand habite dans la région d'Halifax depuis deux ans. Elle est diplômée du Collège de l'Acadie en technologie des affaires et en techniques de systèmes informatisés. Ginette Garand précise: «Il s'agit d'une première expérience de travail dans le domaine associatif et cette expérience sera certainement très enrichissante.» Par ailleurs la FPANE attend toujours les nouvelles en ce qui concerne sa poursuite contre le Conseil scolaire acadien provincial et le ministère de l'Éducation et de la Culture. Il se pourrait aussi que le groupe de parents accepte de plaider sa cause en anglais afin d'éviter des délais prolongés.